



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DU VUACHE**

Vulbens, le mardi 10 septembre 2024

COMITE SYNDICAL DU 4 SEPTEMBRE 2024 A VERS

COMPTE-RENDU

Nombre de délégués en exercice : 22

Nombre de délégués présents : 13

Nombre de délégués votants : 13

Date de convocation : 28 août 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre septembre à dix-neuf heures, le Comité, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sur la commune de Vers, sous la présidence de madame Sylvie RINALDI, Présidente.

Présents : MERY L. (Chaumont), CHAUMONTET D. (Chaumont), LAPRAZ L. (Chevrier), CHATELAIN C. (Chevrier), SOGON-LINA E. (Clarafond-Arcine), ARGAUD C. (Dingy-en-Vuache), PERROTIN C. (Dingy-en-Vuache), CEMAT F. (Savigny), EXCOFFIER D. (Valleiry), BARANSKI F. (Valleiry), MARTINET S. (Vers), RINALDI S. (Vulbens), FOL C. (Vulbens),

Excusés : ROTH J.-L. (Chênex), VALLENTIEN J. (Chênex), MIANI V. (Clarafond-Arcine), KOCH V. (Clarafond-Arcine), FUHRMANN P. (Jonzier-Epagny), DUPARC J. (Jonzier-Epagny), FOL Y. (Savigny), LAUREAU P. (Vers), BARBIER C. (Viry), DUPONT L. (Viry), RIESEN J. (ONF),

Invités : LAVOREL J. (Maire de Vers), BORDON J. (SEPNS), PREVOST C. (LPO), PATRY S. (SIV)

Madame la Présidente accueille les membres du Comité syndical dans la salle des fêtes de la Mairie de Vers. Elle laisse ensuite la parole à Madame Joëlle Lavorel, Maire de la commune, qui accueille à son tour le Comité.

Le quorum étant atteint, Madame la Présidente expose l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR :

- 19h à 19h30 : Bilan des actions réalisées par le SIV. Désignation du secrétaire de séance et approbation du compte-rendu de la séance du 22/05/24,
- 19h30 à 20h : Délibérations :
 - Projet de Contrat Natura 2000 pour la gestion des pelouses sèches du Vuache,
 - Bois de la Saint-Jean : proposition d'Etat d'Assiette pour la campagne 2025,
- 20h à 20h30 : Débats :
 - Entretien de certains chemins communaux sur la montagne du Vuache,
 - Rapprochement du SIV avec le Syndicat Mixte du Salève,
- 20h30 à 21h : Questions diverses : Evolution des aides départementales, Révision du Schéma Directeur de la Randonnée, Suivi de la migration au Défilé de l'Ecluse 2024, Programme des animations à venir, Prochaine réunion du Comité syndical, etc.

BILAN DES ACTIONS REALISEES PAR LE SIV :

Madame la Présidente donne la parole à Stéphane Patry, qui présente les actions réalisées par le SIV depuis le 22 mai 2024 :

Mardi 28 mai – Viry : Chantier solidaire et participatif de lutte contre les plantes invasives (Solidage géant) au sein des biotopes protégés de la commune. Opération réalisée en partenariat avec la Fondation Somfy* (9 personnes) et les membres de l'association de protection de la nature Apollon74 (5 personnes). Fiche Action (FA) n°10 du Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles (CTENS) « *Vuache Champagne Genevois* » 2019/2023.

**La Fondation SOMFY a pour ambition de participer à la construction d'un monde meilleur pour les générations futures. Elle aspire à un monde où chacun a accès à des lieux de vie sains et durables, dans le respect des personnes et de l'environnement. Elle réalise cette mission en offrant un soutien financier et en mobilisant les compétences des salariés du Groupe SOMFY au profit des associations partenaires. En mettant à disposition expertise, temps et engagement, la Fondation SOMFY accompagne les associations et acteurs de terrain pour répondre de manière adaptée aux besoins des bénéficiaires.*

Luc Mery explique que les tâches de solidage ont tendance à diminuer année après année.

Mardi 28 mai - Clarafond-Arcine : Visite des carrières du Vuache en compagnie de l'exploitant (SARL Les Carrières du SALEVE) et de la municipalité.

Jacques Bordon rappelle qu'il faudra rester vigilant sur l'origine des matériaux qui viendront combler la carrière en fin d'exploitation. Il explique par contre que la société s'est engagée à reboiser le merlon de protection le long de la route. Il déplore enfin que la commission municipale ne soit pas invitée à suivre l'activité de l'autre carrière (Société Rannard).

Mercredi 29 mai – Chaumont : Accueil des étudiants du BTS GPN (Gestion et Protection de la Nature) de l'ISETA (Institut des Sciences de l'Environnement et des Territoires d'Annecy) pour une visite des pelouses sèches du Vuache gérées par le SIV. Animation : Jacques Bordon.

Judi 30 mai - Savigny / Chaumont : Montée à l'alpage des 14 génisses du GAEC « *La Ferme du Sabot de Vénus* » à Cessens (Frédéric Fol).

Les génisses sont redescendues le 23 août, plus rapidement que prévu.

Judi 6 juin - Pays du Vuache : Actualisation des panneaux de réglementation situés au départ des chemins (montagne du Vuache et forêt de Collogny/Moissey).

Denis Chaumontet souhaiterait qu'un panneau soit installé au bout du chemin rural de Chez Pottu à Payerand (commune de Chessenaz), à l'intersection avec le chemin rural dit de Dannecy (limite Chaumont/Chessenaz), qui est interdit à la circulation des véhicules à moteur.

Samedi 8 juin – Vulbens : Participation du SIV à la troisième édition de la Run Color (stand de ravitaillement et d'information Natura 2000 au parking de Tire-Cul). Organisation : APE du Lynx, en partenariat avec la mairie et l'école de Vulbens.

Du 3 juin au 12 juillet - Pays du Vuache : Seconde période de stage pour Alban Torrequadra, étudiant en Bac Pro GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune) à l'ISETA. **Le 12 juin** : Aménagements le long du Fornant, en amont du Pont du Pissieu (Le Malpas / Chaumont), pour sécuriser le site.

Mardi 18 juin – Chaumont : Chantier de lutte contre les plantes invasives (Solidage géant) sur les sites du Dauzet (Marais et étangs). Opération réalisée en partenariat avec la Fondation Somfy et les bénévoles d'Apollon74. 22 personnes. FA n°6 et 8 du CTENS.

Jacques Bordon souhaiterait qu'une intervention soit également réalisée sur la zone à Pigamon simple située au sein de la remarquable prairie humide du Dauzet.

Lundi 24 juin et mardi 2 juillet – Viry : Animations scolaires au sein du biotope protégé de la Vigne des Pères, pour les enfants des écoles maternelle et élémentaire. Sorties encadrées par Apollon74. 23 élèves le 24 juin (14 PS et 9 MS) et 21 élèves de CM1 le 2 juillet.

Samedi 6 juillet – Valleiry : Annulation de la sortie découverte « *La nuit des papillons* », en raison des mauvaises conditions météorologiques.

Eté 2024 - Pays du Vuache : Chantiers de débroussaillage sur le GR « 5 / Balcon du Léman », les sentiers du Vuache, les vergers communaux, etc.

Mardi 16 juillet – Chaumont : Réfection de l'assise au départ du chemin de la montagne (GR « 5 / Balcon du Léman »). Travaux réalisés par l'équipe technique du SIV et les services municipaux.

Mardi 30 juillet - Lac des Dronières (Cruseilles) : Stand de promotion des itinéraires de randonnée du Pays du Vuache, aux côtés de l'Office de tourisme des Monts du Genevois.

Enfin le **27 août**, le SIV a été informé d'un acte de vandalisme sur la table de pique-nique du Bettet (Est) à Dingy-en-Vuache (Sentier des Morennes). Les délégués proposent (si possible) de la réparer et acceptent sinon de la changer (compter environ 1 000 €). Ils demandent cependant à ce que des blocs de pierres soient mis en place autour de l'aire pour protéger la future table. Pour information, à ce même emplacement, les plaques directionnelles du poteau de balisage avaient déjà été vandalisées début juin 2024. Celles-ci sont en cours de refabrication.

Cédric Fol est désigné secrétaire de séance.

L'assemblée à l'unanimité approuve le compte-rendu de la séance du 22 mai 2024.

DELIBERATIONS :

CONTRAT NATURA 2000 / PELOUSES SECHES DU MASSIF DU MONT VUACHE :

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que depuis le 1er janvier 2023, la Région Auvergne-Rhône-Alpes est l'autorité administrative des 261 sites Natura 2000 du territoire régional, dont le site du « Massif du Mont Vuache » (FR 8201711 et FR8212022).

Le dispositif Natura 2000 permet de financer des contrats, c'est-à-dire les travaux ou actions non productives effectués sur un site Natura 2000 et nécessaires à la conservation ou à la restauration des habitats et des espèces qui ont justifié la création du site.

Considérant la nécessité de poursuivre l'entretien (par broyage et/ou débroussaillage) des pelouses sèches Natura 2000 situées sur les communes de Musièges, Chaumont et Clarafond-Arcine, afin de garantir leur bon état de conservation et leur qualités biologiques, Madame la Présidente propose à l'assemblée de déposer une demande d'aide (Contrat Natura 2000) sur le Portail des Aides de la Région.

Les prairies sèches Natura 2000 concernées sont : Mont de Musièges (Clos Digny et La Cueille), Massif du Vuache (Rocher Bataillard, Ruines du Château de Chaumont, Le Mont, Les Roches et les pâturages de la montagne), Entremont et Sous la carrière « Au-Devant » (Clarafond-Arcine) et enfin le Prés du Feu (Chaumont).

*Le montant estimatif du contrat, pour une durée de 3 ans (2025, 2026 et 2027) est de **22 920 € TTC**. Les financements attendus sont de 100 % (Fonds européens : 11 460 €, Région : 11 460 €).*

Entendu l'exposé, après avoir délibéré, le comité à l'unanimité :

- 1) **APPROUVE** la proposition de madame la Présidente,
- 2) **SOLLICITE** l'Union Européenne et la Région Auvergne Rhône-Alpes pour l'engagement d'un Contrat Natura 2000 sur les pelouses sèches du site du « Massif du Mont Vuache », dont le montant des aides attendues s'élève à **22 920 €** (subvention au taux de 100 %).

ETAT D'ASSIETTE / FORET DE BOIS DE LA SAINT JEAN :

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que dans le cadre de la gestion des forêts du SIV (Bois de la Saint Jean), l'Office National des Forêts (ONF) est tenu chaque année de porter à sa connaissance les propositions d'inscription des coupes à l'état d'assiette. C'est à dire des coupes prévues au programme de l'aménagement en vigueur (coupes réglées) ainsi que, le cas échéant, des coupes non réglées que l'ONF considère comme devant être effectuées à raison de motifs techniques particuliers.

Proposition d'Etat d'Assiette pour la campagne 2025 / Forêt de BOIS DE LA SAINT JEAN :

- *Parcelle 3 : Coupe irrégulière, Volume : 98 m³, Surface à parcourir : 2,3 ha, Année prévue au document de gestion : 2021, Proposition de l'ONF : 2025,*
- *Parcelle 1 : Coupe irrégulière, Volume : 150 m³, Surface à parcourir : 3.2 ha, Année prévue au document de gestion : 2025, Proposition de l'ONF : Suppression / Ilots de senescence ZAC3,*
- *Parcelle 2 : Coupe irrégulière, Volume : 99 m³, Surface à parcourir : 3.3 ha, Année prévue au document de gestion : 2025, Proposition de l'ONF : Suppression / Ilots de senescence ZAC3,*
- *Parcelle 4 : Coupe irrégulière, Volume : 50 m³, Surface à parcourir : 1 ha, Année prévue au document de gestion : 2021, Proposition de l'ONF : 2025.*

Madame la Présidente précise qu'il appartient au SIV d'adopter une délibération se prononçant sur l'inscription à l'état d'assiette, la destination et le mode de vente de chacune des coupes de l'année 2025.

Entendu l'exposé, après avoir délibéré, le comité à l'unanimité :

- 1) *APPROUVE l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2025 présenté ci-dessus,*
- 2) *CONFIE à l'ONF le choix de la destination des coupes de bois réglées et non réglées et leur mode de commercialisation.*

Les délégués demandent à pouvoir participer au marquage préalable des arbres.

DEBATS :

Entretien de certains chemins communaux sur la montagne du Vuache :

Il est rappelé à l'assemblée que plusieurs chemins non balisés sur la montagne du Vuache (pour lesquels le SIV n'est normalement pas compétent) sont très appréciés des promeneurs ; il s'agit notamment du chemin de Balme à Chevrier, du chemin de Tire-Cul à Vulbens, du sentier des fours à Savigny, des sentiers du Vuache au-dessus d'Arcine, etc. Ces chemins figurent tous sur la carte IGN.

Ceux-ci ont cependant tendance à se refermer, faute d'entretien. L'assemblée est donc amenée à émettre un avis sur la possibilité de confier l'entretien de ces chemins communaux au SIV.

Après débat,

- **Considérant la charge de travail déjà très élevée de l'équipe technique du SIV (180 km de sentiers balisés à entretenir),**
- **Considérant que le SIV doit intervenir de façon équitable sur toutes ses communes membres,**

Les délégués, à l'unanimité, estiment que **le SIV ne peut pas prendre en charge l'entretien des chemins communaux non balisés.**

Rapprochement du SIV avec le Syndicat Mixte du Salève (SMS) :

L'évolution récente des politiques régionales et départementales en matière de conservation de la nature et notamment l'appropriation par les services régionaux de la gestion des sites Natura 2000 des Voirons, de Salève et du Vuache au 1^{er} janvier 2025, a conduit les élus du Syndicat Mixte du Salève (SMS) à envisager un changement d'échelle pour avoir davantage de poids à l'avenir. D'où l'idée d'une réflexion sur un possible rapprochement entre le SIV et le SMS, voir également avec les Voirons.

L'assemblée est donc amenée à émettre un avis sur cette idée de fusion, entre le Salève et le Vuache dans un premier temps.

Après débat,

- Considérant qu'il existe un contexte très différent entre les deux territoires,
- Considérant que le coût par habitant sera amené à augmenter significativement pour les habitants du Pays du Vuache,
- Considérant l'inquiétude des petites communes au regard de la représentativité et de la gouvernance d'une nouvelle structure,
- Considérant les difficultés de transfert du patrimoine (propriétés) et de la dette de chaque collectivité,

Les délégués, à l'unanimité, donnent un **avis défavorable** au projet de rapprochement du SIV avec le SMS.

QUESTIONS DIVERSES :

Evolution des aides départementales :

La situation financière du Département de la Haute-Savoie (CD74) continuant à se détériorer, les élus départementaux ont décidé de revenir sur les engagements pris en début d'année. En conséquence l'aide départementale ne concernera désormais plus que les dépenses d'investissement des collectivités.

1. Concernant l'action « Vergers » (action jugée prioritaire par le CD74) : Le programme d'actions pour l'année 2024 a été évalué à 20 435 € : 17 435 € de dépenses de fonctionnement (entretien, valorisation, formation, sensibilisation) et 3 000 € de dépenses d'investissement (plantation).

Le plan de financement évolue donc de la façon suivante :

- Participation des propriétaires : 5 950 €
- Fonctionnement : Aide du CD74 : 0 % (attendue : 30 % / 5 230.50 €)
- Investissement : Aide du CD74 : 50 % / 1 500 € (attendue : 60 % / 1 800 €)
- **Autofinancement : 12 985 € (au lieu de 7 454.50 €).**

2. Concernant le futur Contrat de territoire (avec l'historique) :

- Octobre 2023 : Le CD74 a confirmé au SIV la possibilité de signer un nouveau Contrat de territoire pour 3 ans (2024 – 2026). Si une baisse des aides de fonctionnement est annoncée, les taux d'aides en investissement seront à priori maintenus (80 % dans les précédents contrats).
- Janvier 2024 : Le projet du SIV étant essentiellement lié à la poursuite des actions engagées précédemment (dépenses de fonctionnement), le syndicat a présenté un programme d'actions "limité" (124 000 €), principalement axé sur l'**entretien des sites**, dans l'objectif de conserver leurs qualités biologiques (et l'investissement fourni par les collectivités _ CD74 et SIV _ depuis plus de 15 ans) ; ont également été ajoutées quelques opérations d'animations et d'amélioration des connaissances.
- Mars 2024 : Lors de l'instruction du dossier, le CD74 a encouragé le SIV à présenter un programme plus ambitieux (qui a donc été étoffé, pour s'élever à 187 000 €). Les taux d'aides annoncés (à confirmer) étaient de 20 % pour l'entretien des sites, 30% pour les actions de sensibilisation et 60 % pour les opérations d'investissement (acquisitions foncières par exemple).
- Mai 2024 : Le CD74 a informé le SIV qu'il n'apporterait finalement pas de financement sur le volet animation (ni grand public, ni scolaire), pas de financement sur les études et les suivis scientifiques et pas d'aide non plus pour les actions de communication. Pour les autres actions, le CD74 apporterait 20% pour le fonctionnement et seulement 50 % pour l'investissement.

- Septembre 2024 : Les aides ont malheureusement été à nouveau revues à la baisse avec 0% en fonctionnement.

A ce stade, les aides prévisionnelles des autres partenaires (Europe, Etat, Fonds Electricité Vitale Vert, ATMB, Propriétaires, etc.) ne permettront pas au SIV de réaliser toutes les actions inscrites dans le programme de gestion actuel. Il faudra donc soit réduire ce programme d'actions (pour lequel les autres financeurs se sont déjà engagés) soit trouver d'autres sources de financement (augmentation des contributions communales par exemple).

Les délégués déplorent le désengagement du Département dans son soutien aux collectivités territoriales gestionnaires d'espaces naturels et demandent à ce que tous les élus des communes du SIV soient informés.

Révision du Schéma Directeur de la Randonnée : A la fin du mois de juin, toutes les communes du SIV ont été destinataires d'un état des lieux des itinéraires de promenade et de randonnée dans le Pays du Vuache. Celui-ci dresse le bilan des aménagements réalisés à l'échelle de l'ensemble du territoire (11 communes du SIV + 6 communes partenaires) et présente un zoom spécifique à chaque commune (avec cartographie) : équipements en place, patrimoine à découvrir, services communaux proposés, outils de valorisation disponibles, etc.

A la fin du document, un questionnaire a été élaboré afin de recueillir les projets communaux pour les cinq années à venir.

Une seule commune a été rencontrée à ce jour (Chevrier). Trois rendez-vous sont programmés pour le mois de septembre (Chaumont, Chênex et Jonzier-Epagny). Stéphane Patry rappelle qu'il est disposé à se déplacer en mairie, le soir si besoin (compter environ une heure de réunion).

Suivi de la migration au Défilé de l'Ecluse 2024 :

Comme chaque année depuis 1993 le site de migration post nuptiale du Défilé de l'Ecluse fait l'objet d'un suivi quotidien du 18 juillet au 18 novembre 2024, grâce à la présence de deux ornithologues salariés de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), Sati et Tiphaine, et à la contribution de nombreux bénévoles.

Si vous souhaitez participer, vous pouvez contacter les spotteurs au 07 57 76 26 17, ou par mail : Tiphaine Causse : tiphaine.causse@lpo.fr , Sati Boulicot : sati.boulicot@lpo.fr
Les résultats sont consultables sur Trektellen : Trektellen.org - [Totaux Défilé de l'Ecluse - Chevrier \(74\) 2024](#)

Le suivi du Défilé est réalisé grâce au soutien de la Station Ornithologique Suisse et du Groupe Ornitho du Bassin Genevois et à l'accueil bienveillant du Syndicat du Vuache !

Programme des animations à venir :

Du 10 septembre au 24 octobre : Collecte de pommes et de poires issus des vergers traditionnels du territoire (Vuache + Salève). En partenariat avec la Ferme de Ninnin à Beaumont, la Ferme de Chosal à Copponex et la Ferme des hauts de Marlioz.

Dimanche 15 septembre : « *La Fête du Salève* » et les 30 ans du SMS. Gare haute du Téléphérique du Salève / Monnetier-Mornex. Randonnées le matin et animations l'après-midi (stand du SIV).

Du 18 au 22 septembre : World Cleanup Day « *Aujourd'hui je nettoie ma planète* », avec la participation des communes de Chaumont, Jonzier-Epagny et Viry.

Vendredi 27 septembre de 17h30 à 22h30 : Sortie découverte « *Le brame du cerf* ». Vulbens. Repas tiré du sac. Animation limitée à 15 participants, proposée par Apollon74. COMPLET

Samedi 28 septembre de 10h à 12h et de 14h à 16h : Sortie découverte « *Le verger, une nature à déguster !* ». Verger communal d'Epagny (Jonzier). Repas tiré du sac. Animation limitée à 2 X 25 participants, proposée par Apollon74, la Maison du Salève et le SIV.

Dimanche 20 octobre : 19^{ème} rencontre autour des vergers traditionnels du Salève et du Vuache, à Pers-Jussy. Organisation : SMS.

Divers :

Denis Chaumontet revient sur les séances d'essais rallye qui ont eu lieu sur la route de Loblaz (les 20 juin et 4 septembre après-midi), et qui ont donné lieu à des arrêtés de circulation de la commune de Clarafond-Arcine, réglementant le stationnement et la circulation (temps de fermeture fractionnés permettant le passage des véhicules). Luc Mery ajoute que la route est située en limite du site Natura 2000 du « *Massif du Mont Vuache* » et que ce type de manifestation doit faire l'objet d'une évaluation des incidences.

Éric SOGNO-LINA explique qu'il ne s'agit que de deux véhicules de rallye, qui selon lui n'ont pas plus d'impact que la circulation habituelle des autres véhicules sur cette portion de route. Il prend cependant note de la réglementation liée à Natura 2000 et souhaite que la commune soit de nouveau informée.

Avant de conclure, Madame la présidente propose à l'assemblée d'organiser la prochaine réunion du Comité syndical le mercredi 4 décembre 2024 à 19h sur la commune de Viry (à confirmer).

L'ensemble des points d'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 21h00.

La Présidente,
Sylvie Rinaldi

Le Secrétaire de séance,
Cédric Fol